

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Un APPARTEMENT avec cellier

Sis à AVIGNON (84000), 27, Bis Avenue de la Trillade

Le JEUDI 18 JUIN 2026 à 14 Heures, à la Barre du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON au Palais de Justice de ladite Ville, sis 2 Boulevard Limbert, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens dont la désignation suit :

DÉSIGNATION DES BIENS À VENDRE: COMMUNE D'AVIGNON (84000), dans un immeuble en copropriété dénommé RESIDENCE SIXTE ISNARD, 27 Bis, Avenue de la Trillade, cadastré Section IK N° 584 pour 00 ha 15 a 05 ca, Section IK N° 585 pour 00 ha 05 a 05 ca, Section IK N° 586 pour 00 ha 05 a 10 ca et Section IK N° 784 pour 00 ha 30 a 23 ca :

- **LOT DEUX CENT QUARANTE SIX (246)** : Un appartement de 83,38 m² situé au 13ème étage du Bât LE VENTOUX composé d'un salon, une salle à manger, une cuisine, trois chambres, un cabinet de toilette, une salle d'eau, un dressing, une véranda et un balcon.

Et les 432/ 100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Et les 35/ 1.000èmes des parties communes de l'entrée du bâtiment

Et les 194/ 10.000èmes des parties communes spéciales du bâtiment

- **LOT DEUX CENT SOIXANTE TREIZE (273)** : Un cellier situé dans l'entresol du même bâtiment

Et les 35/ 100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Et les 2/ 1.000èmes des parties communes de l'entrée du bâtiment

Et les 17/ 10.000èmes des parties communes spéciales du bâtiment

OCCUPATION : Le bien est occupé par le propriétaire actuel. L'adjudicataire en fera son affaire personnelle de cette occupation

VISITE :04 JUIN 2026 de 11 H à 12 H par la SCP SIBUT BOURDE LEVY, Commissaire de Justice à Avignon

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Un APPARTEMENT avec cellier

Sis à AVIGNON (84000), 27, Bis Avenue de la Trillade

MISE À PRIX : 30.000,00 EUROS – TRENTE MILLE EUROS

Les Enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON – Tout enchérisseur devra remettre, préalablement à toute enchère, entre les mains de son Avocat, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque libellé à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3 000 €.

LE CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE a été déposé au Greffe Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où tout acquéreur éventuel peut le consulter sur rendez-vous ou au Cabinet de la SCP FORTUNET & ASSOCIÉS

LES FRAIS faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au Cahier des Conditions de Vente.

POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS, s'adresser :

- au Cabinet de la S.C.P. d'Avocats FORTUNET & ASSOCIÉS,
Hôtel Fortia de Montréal | 10, rue du Roi René | 84000 AVIGNON,
poursuivant la vente,
- Site Internet : www.fortunet.fr

Signé : SCP FORTUNET & ASSOCIÉS